



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Multiloma Sàrl**, Z.I. Pra de Plan, Les Arpilles,
1618 Châtel-St-Denis
2. Déclaration de faillite: 06.03.2014
3. Suspension de faillite: 06.05.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.06.2014
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Conception et agencement d'espaces commerciaux ou privés, commerce international de produits artisanaux et de tous autres biens mobiliers, commercialisation de tout genre d'espaces publicitaires (sect. 1).

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1701 Fribourg

01501675

